

La conférence «Le Français pour l'avenir» est en préparation

JACINTHE LAFOREST

«Le français pour l'avenir» est une conférence annuelle qui s'adresse aux élèves francophones et francophiles de 11^e année de l'ensemble du pays. Les élèves de l'Île-du-Prince-Édouard ont participé aux conférences «Le Français pour l'avenir» à quelques reprises déjà et ils auront l'occasion de le faire cette année encore.

Le 28 avril prochain, les organisateurs de la conférence accueilleront au Centre Belle-Alliance à Summerside environ 100 élèves provenant de quatre écoles de l'ouest de l'Île. Il s'agit des écoles Évangéline et Pierre-Chiasson de la Commission scolaire de langue française et des écoles Westisle et Three Oaks de la Commission scolaire de l'Ouest.

La coordonnatrice de la conférence 2009 est Anastasia DesRoches. Elle s'est entourée d'un comité de travail bien dynamique afin de mettre au point une programmation plaisante, vivante et éducative, et toute en français.

«Dans notre programmation, nous prévoyons six ateliers différents, pour donner envie aux jeunes de participer et de s'y inscrire. Tous les ateliers ne sont pas encore bien précisés mais nous savons que Wayne Robichaud va animer un groupe

d'improvisation et que Jeannita Bernard va animer un groupe où les jeunes vont composer une chanson qu'ils auront l'occasion de présenter à tous durant la journée. Il y aura aussi un atelier sur les carrières où plusieurs personnes viendront parler du rôle que leur connaissance du français joue dans leur vie professionnelle. Nous avons aussi invité Paulette Richard à animer un atelier qui est encore en développement.»

Anastasia DesRoches explique que le thème de la conférence 2009 sera «Vos choix, Votre avenir», un thème qui pourrait aussi être dit à la première personne «Mon choix, Mon avenir».

Vivre en français est une question de choix

«Si je prends l'exemple sur moi, dans ma famille, j'ai deux sœurs qui ont été en immersion comme moi, et qui ne parlent pas un mot de français. Moi, au contraire, j'ai décidé, j'ai choisi de faire du français une partie importante de ma vie. C'est un peu ce message que nous voulons laisser aux élèves. Nous ne voulons pas les assommer avec des statistiques, ni prêcher ni dénigrer l'anglais. Nous voulons qu'ils vivent une expérience motivante et enrichissante en français, qui leur don-



Lucille Fontaine et Véronica d'Entremont, toutes deux du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (au premier rang), Anastasia DesRoches et Paulette Richard au second rang. Les autres membres du comité sont Gail Lecky de Canadian Parents for French, Miles Turnbull de UPEI, Nicole Noonan pour Jeunesse Acadienne. Les deux jeunes ambassadeurs locaux du Français pour l'avenir sont Andrew Martel de l'école Évangéline et Lauren Campbell de Westisle.

nera envie de choisir de donner à leur langue française une place de choix.»

Lucille Fontaine du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est membre du comité organisa-

teur, comme elle l'était l'année passée. «Nous voulons leur donner l'occasion d'utiliser leur français en dehors de la salle de classe et de vivre une expérience culturelle positive en français», dit Mme Fontaine.

Véronica d'Entremont, également du ministère, est aussi convaincue de l'importance d'une telle journée. «Les élèves, en particulier ceux en immersion, disent qu'ils ne connaissent pas le français des jeunes, ni comment les jeunes se parlent entre eux. Ils ne connaissent que le français du prof.»

La participation des élèves des écoles choisies à la conférence «Le français pour l'avenir» est obligatoire, mais n'a pas besoin d'être une corvée. Le plaisir sera au rendez-vous. «Dans mon atelier, les élèves vivront une expérience amusante et positive», affirme Paulette Richard.

La journée inclura aussi un «café socioculturel/table ronde» pour favoriser les échanges entre élèves de différentes écoles, et pour approfondir quelques aspects de la vie en français.

Après une plénière pour partager les impressions de la journée, une évaluation et des tirages, ce sera le départ.

Durant les semaines précédant la conférence, Anastasia se rendra dans les quatre écoles choisies afin de rencontrer les élèves et leur expliquer les ateliers. «Je veux qu'ils choisissent l'atelier qui leur plaît le plus, celui qui fera qu'ils passeront une bonne journée.» Également, une trousse pédagogique préalable à la conférence sera distribuée aux participants. ★

Appel aux artistes et aux artisans Haché-Gallant

Le comité Haché-Gallant 2009, responsable de l'organisation de la rencontre des familles Haché et Gallant lors du prochain Congrès mondial acadien, lance un appel aux artistes et aux artisans des deux familles de se joindre à la fête le samedi 8 août 2009 à Lamèque.

Dans le cadre de sa rencontre, le comité a prévu un spectacle d'artistes semi-professionnels intitulé «Place aux artistes Haché et Gallant» ainsi que quelques intermèdes musicaux et artistiques tout au long de la journée.

Ainsi, peintre, sculpteur, céramiste, écrivain, écrivaine, chanteur, chanteuse, danseur, danseuse conteur et conteuse qui sont intéressés à exposer leurs œuvres ou à présenter

un numéro sur la scène durant cette rencontre peuvent communiquer avec Linda Haché avant le 15 mars 2009 au numé-

ro 506 336-9482 ou au courriel rlhache@nbnet.nb.ca.

L'invitation est aussi lancée aux personnes qui ont produit

des documents sur la généalogie des familles Haché et Gallant.

Des renseignements sur la

rencontre du 8 août 2009 sont disponibles au www.hache-gallant.com sous la rubrique «Rencontre 2009». ★



Avis de consultation et d'audience de radiodiffusion CRTC 2009-2-2

Canada

Avis de consultation et d'audience

Le Conseil tiendra une audience publique le 31 mars 2009 à 9h30, au Centre de conférences, Portage IV, 140 Promenade du Portage, Gatineau (Québec). Le Conseil se propose d'étudier la demande suivante, sous réserve d'interventions, sans la comparution des parties. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : 6 mars 2009.

- **Pelmorex Communications Inc.** – distribution obligatoire au service numérique de base, aux termes de l'article 9(1)(h) de la *Loi sur la radiodiffusion*, des entreprises nationales de programmation spécialisées – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-2-2. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis de consultation, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

#109



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-56

Canada

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : 13 mars 2009.

- **La Magnétothèque, l'ensemble du Canada** – modification de licence pour émettre une ordonnance de distribution selon l'article 9(1)(h) de la *Loi sur la radiodiffusion* requérant les câblodistributeurs de classe 1 et 2, les distributeurs par satellite de radiodiffusion directe (SRD) et les distributeurs utilisant le système de distribution multipoint (SDM) de distribuer la programmation de La Magnétothèque dans le cadre du service de base pour tous les marchés de langue française – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation CRTC 2009-56. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis de consultation, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

#107